

BAUD

Bulletin municipal
Janvier 2007



Le mot du maire

Ce bulletin aurait dû être le dernier de notre mandat municipal. Le calendrier électoral en a décidé autrement et nous allons devoir continuer notre mission durant une année supplémentaire. L'année 2007 sera en effet une année électorale importante : l'année de l'élection présidentielle et des élections législatives. Je souhaite que notre population baldvienne participe massivement à ces grandes échéances : « voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ». Le droit de vote est une des conquêtes de nos ancêtres et une des valeurs de notre pays démocratique. C'est le moyen et le moment de nous exprimer. L'an passé, je signalais le nombre impressionnant des permis de construire délivrés en 2005. En 2006, le rythme a été maintenu puisque nous avons constaté 94 permis dont 48 maisons individuelles et 4 ensembles immobiliers représentant 88 logements. A noter également 7 autorisations de lotir pour 127 lots de terrains à bâtir. Les constructions seront encore nombreuses au cours des années à venir. Il est pourtant permis de penser que les prix de vente élevés des terrains poseront des problèmes, aux jeunes notamment, pour accéder à la propriété. La commune mettra en vente une vingtaine de lots à Kervaize à un prix qui n'excédera pas 50 euros le m² pour contrecarrer la situation. Il nous faut donc maintenir nos efforts pour structurer la commune pour accueillir cette nouvelle population. Le domaine scolaire a mobilisé nos efforts ces dernières années. Les équipements sont maintenant réalisés et nous sommes prêts pour accueillir nos jeunes élèves. Le nouveau collège, réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du département, devrait donner, dès la prochaine rentrée de septembre, des conditions de travail confortables à nos collégiens. La situation de ce nouveau collège, idéalement situé à proximité du Scaouët, permettra aux 400 élèves attendus de rejoindre rapidement notre complexe sportif que nous continuons à améliorer.

Les nouveaux vestiaires, en chantier depuis plus d'un an sont en voie d'achèvement et devraient être mis en service dans les semaines à venir. D'autres aménagements sont prévus : les problèmes d'humidité de nos 2 salles devraient être résolus au cours de cette année par la réalisation de travaux d'isolation. La construction d'une 3^e salle sera programmée en 2007 et pourrait débiter en 2008.

Toujours dans le quartier du Scaouët, nous avons engagé une réflexion pour aménager et sécuriser la circulation des piétons, des cyclistes et des automobilistes de la rue Saint Yves à l'entrée du collège. Les travaux seront entrepris dès la réception des accords de subventions.

Le gros chantier de notre mandat aura été la réalisation des travaux de l'église paroissiale. Après les travaux de consolidation du clocher, la 2^e tranche concernant la charpente et la couverture sur la chapelle de la Clarté est en cours d'exécution. Une somme de 1,2 million d'euros a été engagée par le budget communal.

De gros efforts sont également réalisés en faveur de la petite enfance et de la jeunesse :

- Le relais assistantes maternelles initialement installé dans un local de nos services techniques a été transféré dans des locaux plus fonctionnels rue d'Auray. Ce local, mieux adapté, permet à l'animatrice de recevoir confortablement les enfants avec les assistantes maternelles et ce service remplit maintenant complètement sa démarche d'animation de la vie sociale et permet la mise en place d'ateliers d'éveil et d'animation pour la centaine d'assistantes maternelles concernées par notre RAM intercommunal.

- Le centre de loisirs continue à être très fréquenté tant le mercredi que pendant les vacances scolaires.

- Le service jeunesse concerne les 11/16 ans et leur propose un programme de loisirs de plus en plus apprécié.

Les projets de restructuration de la maison de retraite entrent maintenant dans leur phase opérationnelle. Le choix de l'architecte se fera en avril prochain après l'examen des esquisses proposées par les 3 candidats admis à concourir. La réalisation de ces travaux portera la capacité d'accueil de 65 à 80 lits dont 12 places pour les personnes désorientées.

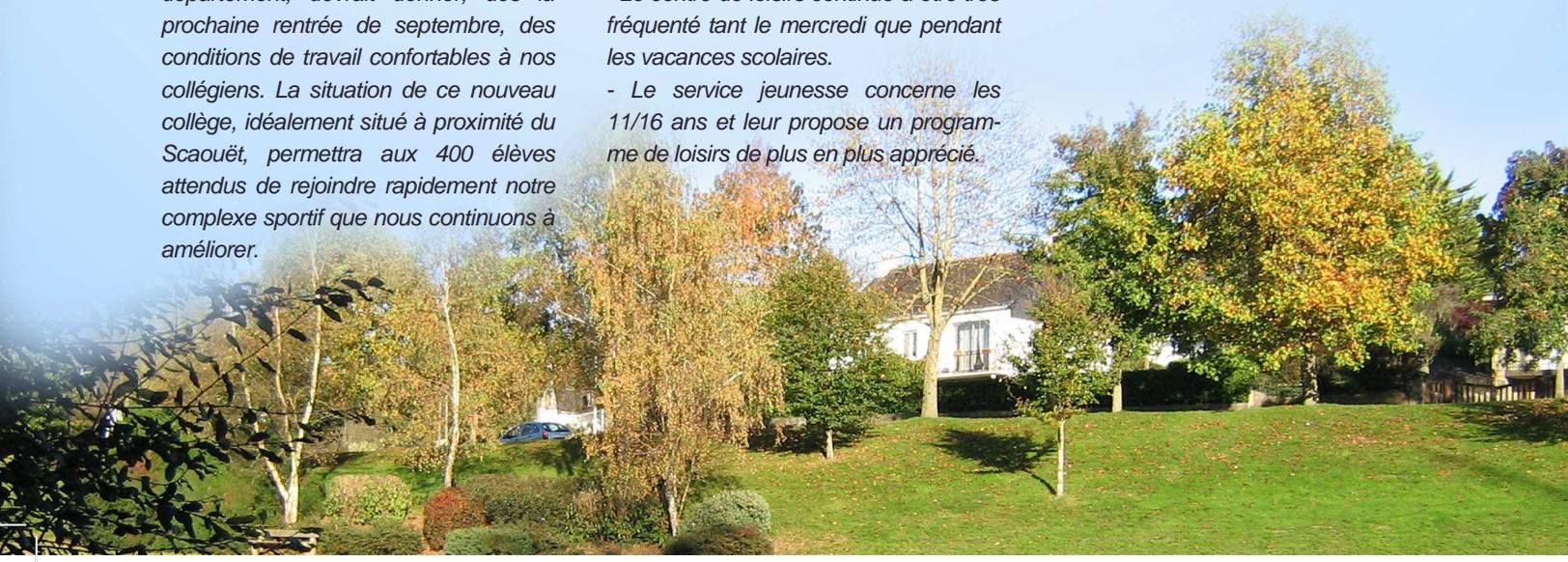
Je voudrais aussi saluer la générosité de la population baldvienne qui se manifeste régulièrement par les dons effectués par nos associations, lors des collectes, lors des journées nationales d'action et remercier bien sûr tous les bénévoles qui oeuvrent pour la réussite de ces opérations.

L'équipe municipale que j'ai l'honneur de présider s'investit et s'implique activement dans les différentes structures intercommunales. Elle est très attentive à la qualité de la vie et à la sécurité des biens et des personnes. Grâce à nos nombreuses associations, Baud est une ville où il fait bon vivre dont le dynamisme et la vitalité est unanimement reconnue et enviée. Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour qu'il fasse bon vivre à Baud.

Je souhaite, avec tous mes collègues du conseil municipal que cette année 2007 vous apporte bonheur, santé, satisfaction et réussites dans vos familles, vos associations et votre entreprise.

Votre maire

Jean Paul BERTHO





Le Théâtre

Du 21 au 29 octobre la compagnie de théâtre « **LE THEATRO** » s'est installée sur la commune afin de faire découvrir aux petits comme aux grands l'art de la scène, et plus particulièrement la « *Commedia dell'Arte* ». Une forme théâtrale festive et populaire, née en Italie au XVI^e siècle.

La semaine a été bien remplie, plus 550 élèves de nos écoles ont assistés à une représentation sous chapiteau. Des ateliers de découverte et d'initiation à l'art scénique ont été proposés aux enfants et aux adultes et le mardi une parade musicale déambulatoire animait les rues de la ville. Mercredi concert de musique italienne et vernissage de l'exposition autour des masques, gravures et costumes de la commedia.

Et enfin pour clôturer la semaine, les enfants ont pu présenter, devant le public, le travail accompli durant les stages, suivi du spectacle « *Les tableaux magiques* » gratuit et offert à toute la population.



Mairie de BAUD
Place Mathurin Martin
56150 BAUD
Tél : 02 97 51 02 29

Directeur de la publication
Jean Paul Bertho

Crédits photos
Mairie de Baud

Maquette et réalisation
Christophe Cheyrouze

Impression:
Imprimerie Boyer - Baud

Site internet
www.mairie-baud.fr



Le nouveau collège prend forme !



SOMMAIRE

▶ Voeux	P. 4
▶ Travaux	P. 5
▶ Social	P. 6
▶ Environnement	P. 7 à 8
▶ Vie scolaire	P. 9
▶ Enfance jeunesse	P. 10 à 11
▶ Culture	P. 12 à 13
▶ Associations	P. 14
▶ Infos	P. 15 à 18
▶ Etat-civil	P. 19
▶ Calendrier des fêtes	P. 20



Photo du lavoir de la Clarté (XVI^e S.)
prise de la rue de Locminé.
Novembre 2006

Vœux au personnel communal

Le vendredi 12 janvier, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel communal.

Hugues Le Calloch, directeur général des services, après avoir souhaité une bonne année 2007 à tous, revient sur les divers mouvements du personnel courant l'année 2006:

- Départ de Marcel et Thérèse LE CORFF "qui étaient en poste depuis 1981 et qui ont vu passer une ou plusieurs générations de sportifs, de danseurs du dimanche et d'amateurs de loto", remplacés par Franck GREGGI et Alexandra LOAEC au gardiennage du Scaouët.

- Départ de Fabien BELLEGUIC, apprenti aux espaces verts, et remplacé par Cédric COUCHOURON.
- Le service voirie s'est renforcé par l'arrivée de Patrick LE NY dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi.
- A la bibliothèque, Valérie CAIL a mis fin à la période de disponibilité en septembre 2006, et Chantal GERARD qui la remplaçait a rejoint la bibliothèque de Melrand.
- Isabelle CHABIRAND, Marie-Françoise HELLEC, Isabelle LE BLAY et Françoise ROUSSEL ont été embauchées ponctuellement en remplacement ou en renfort des femmes de services, ou pour s'occuper des enfants dans les écoles et garderies.



Médaille d'or pour 30 ans de services

- Maguy LE BARBER

La soirée s'est terminée de façon très conviviale autour d'un buffet.



Afin de permettre à Martine CAMLANN de se dégager du temps pour la mise en place du CIAS, il a été décidé que Christophe ANNIC soit mis à disposition à temps complet au CCAS. Le remplacement de son 1/2 temps de travail au service administratif de la mairie est assuré par le recrutement temporaire de Pauline LE TOUMELIN.

A l'issue de la cérémonie Jean-Paul BERTHO a procédé à plusieurs remises de médailles :

Médailles d'argent pour 20 ans de services

- Marie-Thérèse LE CORFF
- Simone LE NY



Vœux Aux Nouveaux arrivants

le 26 janvier, le maire et son conseil municipal accueillent les nouveaux arrivants dans une ambiance conviviale.



Eglise paroissiale

Les travaux de couverture sont en cours de réalisation. Les ouvriers de l'entreprise HERIAU de Cornillé (35) n'ont malheureusement pas connu des conditions climatiques idéales pour progresser dans leur ouvrage autant qu'ils l'auraient souhaité. Nous espérons que les prévisionnistes de la météo nous annonceront des périodes plus favorables en cette fin d'hiver pour que nous puissions rapidement passer à la seconde phase des travaux.

Le mobilier sera déplacé ou protégé pour qu'il ne subisse pas de dommages pouvant être provoqués par des infiltrations pendant la « découverte ».

Les méthodes de pose des ardoises et la taille décroissante de celles-ci requièrent un savoir-faire qui n'est en rien comparable avec la couverture d'un pavillon ou d'une maison traditionnelle. Le travail du plomb et du cuivre (en remplacement de l'ardoise) est effectué avec une grande maîtrise par les compagnons présents sur ce chantier.



La deuxième phase des travaux est sans doute la plus délicate en matière de réhabilitation du fait de la com-

plexité des assemblages dus aux nombreuses faces de la toiture dans cette partie de l'édifice.

Vestiaire du complexe du Scaouët

Le chantier est quasiment achevé et sera réceptionné dans les prochains jours.

Au niveau supérieur, six vestiaires destinés aux sportifs, avec douches et locaux sanitaires largement dimensionnés constituent l'ossature du bâtiment. Une infirmerie, des vestiaires destinés aux arbitres, des locaux techniques et de rangement complètent ces installations. Dans le hall d'entrée, des toilettes sont à la dispo-

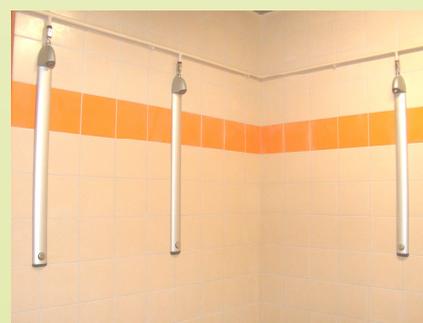


sition des accompagnateurs n'ayant pas accès aux vestiaires.

Au niveau inférieur, quatre vestiaires joueurs et deux vestiaires arbitres sont à la disposition plus particulièrement des utilisateurs des salles. Des toilettes accessibles au public, des locaux techniques et de rangement et un vaste espace de stockage complètent cet espace. Des toilettes pour handicapés sont utilisables sur les deux niveaux. A l'extérieur, des toilettes sont à la disposition du public et des usagers de l'espace réservé aux boulistes.

Ces nouvelles installations mieux adaptées, confortables et aux normes sans cesse évolutives, correspondront, nous en sommes persuadés aux aspirations des sportifs locaux (associés au projet) et de leurs invités.

Toutefois, avant d'être livrés aux utili-



sateurs, une concertation devra avoir lieu entre la municipalité et les responsables des associations pour définir les conditions de bon usage pour protéger ces locaux spacieux et fonctionnels. Un règlement intérieur devra être élaboré pour que chacun se sente concerné pour la protection des installations et le respect des règles qui seront appliquées. La collectivité mettra tout en œuvre, soyez en assurés pour faire en sorte que les consignes soient strictement observées.

Cancer du sein



Les services de la mairie se sont associés à la campagne d'information et de dépistage du cancer du sein, du 9 au 31 octobre 2006. A ce titre, la façade de la mairie était illuminée en rose. Des documents d'information étaient également à la disposition de la population dans le hall de la mairie, ainsi qu'au centre social.

Rappelons que le dépistage est gratuit pour toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans.

Repas des « aînés »

Le traditionnel repas des « aînés », - de 70 ans et plus - offert par le C.C.A.S. et la municipalité, a réuni près de 300 convives le 19 octobre 2006, à la salle des fêtes du Scaouët. C'est autour d'une bonne table et dans une très bonne ambiance que nos aînés ont pu chanter et danser tout l'après-midi. Cette année, les doyens de l'assemblée, Mme **GUEGAN Odette**, domiciliée 30 rue de la Libération, née le 8 février 1914, M. **EVAIN Joseph**, domicilié 12 rue Penerh Le Goff, né le 18 mars 1914, ont reçu fleurs et cadeaux des mains du maire Jean Paul BERTHO et de l'adjointe aux affaires sociales Armelle LE PALLEC.

Au moment de Noël, 455 colis ont été distribués par les membres du conseil municipal aux personnes n'ayant pu assister au repas.



Transfert du Service d'Aide à Domicile (Ex aide ménagère) au C.I.A.S. au 1^{er} mai 2007

La réflexion sur la création d'un C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale) pour gérer un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile menée par les élus de l'intercommunalité du Pays de Baud est née de l'évolution des services d'aide à domicile notamment :

- une nouvelle politique des financeurs qui favorisent les services assurant une qualité démontrée de la prise en charge et la mutualisation des moyens afin d'organiser une offre mieux structurée,
- une demande de la D.G.I.S.S. du Morbihan pour inciter les regroupements en vue d'une tarification unique,
- les contrôles URSSAF des CCAS dans le département du Morbihan en 2005, sur l'application des exonérations pour les aides à domicile,
- la volonté des élus du Pays de Baud de professionnaliser les services (titulariser ce personnel – lui assurer des formations diplômantes -..)

C'est la raison pour laquelle, les élus de l'intercommunalité du Pays de BAUD ont décidé de regrouper leurs services d'aide à domicile en un service unique le S.A.A.D. (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) à compter du 1^{er} mai 2007. Ce nouveau service sera hébergé dans les locaux de la Maison du Développement Economique situés chemin de Kermarec à BAUD.

Collecte de la banque alimentaire



Le 7 décembre dernier ; le maire Jean Paul BERTHO s'est fait un plaisir de recevoir les 45 bénévoles de la banque alimentaire qui se sont activés les 24 et 25 novembre lors de la collecte nationale. Il a tenu à les remercier autour du pot de l'amitié pris dans une ambiance très sympathique.

Cette fois encore, les Baldviens ont prouvé leur générosité puisque les 2 jours ont permis de collecter 4.070 Tonnes de denrées, soit 160 kg de plus que l'an passé. Celles-ci seront entièrement redistribuées dans le canton, aux personnes nécessiteuses, selon des critères bien définis par le C.C.A.S..

Madame BELLEGUIC Monique, la responsable locale, a tenu à préciser que la ville de Baud figure dans les toutes premières du Morbihan en quantité et en qualité de dons.

Communiqué sur L'assainissement non collectif dans le canton de Baud

Le diagnostic à la parcelle de l'existant se terminera fin janvier 2007 sur la majeure partie de la commune de Melrand. Lorsque les dossiers seront validés par le service assainissement et les élus de la Communauté de Communes du Pays de Baud, chaque propriétaire recevra un rapport écrit de son état des lieux avec un plan précis de son installation.

A l'issue de cette première phase, la facturation du forfait de 68 € par installation sera demandée par la trésorerie de Baud.

Ainsi chaque système sera classé en fonction du degré d'urgence pour traiter les pollutions et réduire les atteintes à la salubrité publique : vert avec un avis favorable, orange avec un avis favorable sous réserves et rouge pour un avis défavorable.

Au sein même des ouvrages classés en rouge, des priorités ont été définies par les élus pour hiérarchiser les urgences et les propriétés où il serait souhaitable et nécessaire d'entreprendre des travaux pour améliorer le traitement des eaux usées domestiques.

Ceci permettra de dégager une liste précise des premiers sites où des travaux pourraient être envisagés. Tous les propriétaires concernés seront recontactés afin de leur présenter la démarche financière et technique.

Tous les ouvrages classés en 2006 lors des visites en orange (avis favorable sous réserves) et en vert (avis favorable), quant à leur mode de fonctionnement, et qui ne demanderont pas de travaux importants dans les prochaines années seront revisités en 2007.

Ceci permettra de lever les éventuelles réserves, vérifier la bonne réalisation de leur entretien par une société spécialisée ou de constater les modifications qu'il avait été demandé d'effectuer pour assurer la pérennité du système et de son bon fonctionnement.

Une réunion publique aura lieu sur la commune de Pluméliau le 08 février 2007 et les diagnostics à la parcelle devraient débuter la semaine du 19 février 2007.

Les diagnostics se poursuivront ensuite en 2007 sur la commune de Guénin.

Le Président de la Communauté De Communes du Pays de Baud,

Monsieur Jean-Paul BERTHO

Tri sélectif

La collecte sélective des emballages ménagers s'effectue de deux façons sur la commune:

- En sacs jaunes qui sont ramassés le mercredi matin pour l'agglomération.
- En apport volontaire dans des éco-stations hors agglomération.

Malgré une la communication et l'information qui ont été faite lors de la mise en place de du tri nous avons constaté que certains ne respectent absolument pas les consignes qui sont pourtant simples à mettre en œuvre et font preuve d'un incivisme que l'on ne peut que déplorer. Les dérives constatés qui nécessitaient des interventions hebdomadaires des services techniques nous a amené à supprimer les containers route de Bubry à St Séverin.

A la demande de certains habitants de ce secteur qui souhaitait pouvoir continuer à déposer leurs emballages, nous avons installé une nouvelle éco-station au croisement de la route de Kerbras.



Souhaitons que nous soyons pas obligés de déplacer une nouvelle fois les containers. Nous ne souhaitons pas devoir engagées de nouvelles poursuites !!!

Recensement des cours d'eau et des zones humides

Le **SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) **BLAVET** va être arrêté et donc devenir opposable aux collectivités d'ici quelques semaines. Ce schéma comporte 103 préconisations pour mieux gérer, préserver, protéger... la ressource en eau du bassin versant du Blavet. Les inventaires des cours d'eau et des zones humides sont deux de ces préconisations.

Les communes auront trois ans après que le SAGE soit arrêté pour réaliser de ces deux opérations dans le cadre d'une révision ou d'une modification de leur document d'urbanisme.

Mme **LE LURON**, animatrice de ce SAGE était venue, début 2006, présenter au conseil municipal la démarche « recensement des cours d'eau », validée par la **CLE** (Commission Locale de l'Eau) du SAGE. Celle-ci est basée sur la participation des « acteurs » locaux qui ont un rapport privilégié avec les milieux aquatiques: agriculteurs et propriétaires fonciers, pêcheurs, chasseurs... et les aînés qui ont la mémoire du territoire d'avant le remembrement.



Répertorier tous les cours d'eau pour éviter ça !!!

Le conseil municipal avait acté le principe de réaliser cet inventaire. Une réunion de présentation aux acteurs de la commune de la démarche et du cahier des charges à respecter pour réaliser cet « inventaire cours d'eau » a eu lieu le samedi 20 janvier au centre social. Certaines personnes présentes se sont d'ores et déjà portées volontaires pour faire partie d'un des jurys qui réalisera le premier passage

sur le terrain en mars-avril. Un autre passage sera peut être nécessaire à l'automne. Ce travail va venir compléter le travail réalisé par les agriculteurs dans le cadre de l'éco-conditionnalité PAC.

En ce qui concerne les zones humides, le recensement sera confié à un bureau d'étude. Un groupe de suivi de cet inventaire sera mis en place.



Protéger ces espaces, essentiels pour la ressource en eau et la diversité écologique

Ecole Diwan

L'école Diwan de Baud située rue de la Villeneuve accueille cette année 31 élèves de communes diverses soit un effectif caractérisé par la stabilité. Les élèves de maternelle sont pris en charge par Béatrice Le Moing tandis que Yann Guicheteau, directeur, assure la scolarité des élèves du CP au CM2. Deux aides-maternelles, Régine Le Guen et Eliane Le Gallo, s'occupent des enfants lors des temps périscolaires et pour les repas.

A Skol Diwan Baod, les élèves communiquent essentiellement par la langue bretonne selon la pédagogie de l'immersion. Des cours de français donnés par Valérie concernent les enfants à partir de CE1. Des cours d'anglais animés par Susan sont suivis à partir du cycle3.

Les enfants pratiquent des activités diverses au niveau de la commune :

- les séances de piscine,
- les visites à la bibliothèque municipale,
- Certaines animations ponctuelles sont également au programme des écoliers,
- la découverte de la commedia dell'arte avec la compagnie « le Théâtre » proposée par la municipalité,
- des séances de cinéma,
- la réalisation d'une fresque sur le thème des korrigans.



Photo : Yolande BELLEGO



Photo : Yolande BELLEGO

Tous les élèves auront pris une part active à cette création picturale dirigée par Laëtitia Duchêne. Cette artiste peintre organise également des ateliers de peinture avec des enfants sur la commune en partenariat avec le relais des assistantes maternelles.

L'arbre de Noël permet aux enfants de s'initier au théâtre en offrant aux familles de petites saynètes en breton accompagnés de chants.

Une classe de mer à Quiberon pour tous les enfants est envisagée au mois de mai 2007.

Par ailleurs, de nombreuses animations sont organisées par le comité de soutien.

Quelques dates à retenir :

- samedi 3 février : Fabrication et vente de bouilles de millet
- samedi 24 mars : Fest-Noz à la salle du Scaouët avec Carré Manchot, Pevar Den, couple de sonneurs ...
- samedi 22 avril : foire aux plantes, installée sur la place du Champ de foire de 9 heures à 18 heures.

Ecole Diwan - rue de la Villeneuve 56150 BAUD - tél. 02 97 39 03 39

Spectacle de Noël



Le vendredi 15 décembre, les 450 élèves des cours élémentaires publiques et privées ont assisté au spectacle proposé par la municipalité.

La compagnie du manège a présenté une séance de marionnettes intitulée « **Pierrot Lunaire** » qui a captivé et fait réagir les enfants.

L'après-midi s'est terminée avec une distribution de bonbons et chocolats.



Centre de loisirs

Des effectifs en hausse !

Le centre de loisirs a fonctionné pendant toutes les vacances scolaires durant l'année 2006, avec une moyenne de fréquentation en hausse constante.



Départ pour la rando lors du séjour à Brandivy

Cet été, une quinzaine d'enfants ont participé au mini camp organisé sur la base de loisirs de Brandivy. Ils ont pu découvrir le tir à l'arc, le canoë kayak, la course d'orientation et les joies de la vie sous voile. Bien d'autres activités attendent les enfants durant les vacances, comme des sorties poney, patinoire, parcs d'attractions...

Le centre de loisirs c'est aussi le mercredi

Ouvert de 7h15 à 18h30, le centre de loisirs du mercredi fonctionne dans les locaux de l'école élémentaire du centre et accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans.



Des activités manuelles sont proposées par Cathy, Isabelle et Véronique, mais aussi des jeux, des sorties à la piscine, au cinéma...

Sports-loisirs

L'activité « **Sports-loisirs** » a trouvé son rythme de croisière. Ouvert durant toutes les périodes de vacances, les activités proposées aux jeunes de 11 à 16 ans sont diverses et variées. Des animations sportives sont organisées, mais aussi des activités de loisirs comme les sorties en parcs d'attractions, les rencontres de jeux vidéo, les musées, les soirées à thèmes...



Les jeunes à la patinoire extérieure lors de la journée spéciale fêtes à Lorient



Le groupe au Catamaran, une activité phare du séjour

Cet été, c'est une vingtaine de jeunes qui ont participé au mini-séjour à la mer sur la commune de Larmor Plage. Le soleil et l'ambiance étaient au rendez-vous, même pendant la corvée de vaisselle.

Une nouvelle tarification pour les activités Sports Loisirs.

Depuis les dernières vacances de la Toussaint, une nouvelle tarification des activités Sports-loisirs a été mise en place. Auparavant le tarif était variable en fonction du temps d'animation, journée, demi-journée et soirée, dorénavant la notion de lieu intervient, s'il s'agit d'une activité sur Baud ou à l'extérieur. Ce nouveau tarif permet ainsi aux jeunes d'accéder plus facilement aux activités mises en place sur la commune.

Activités organisées à Baud ou dans les structures des communes avoisinantes

	Enfants de Baud	Enfants extérieurs
Tarif ½ journée	2,5 €	3,5 €
Tarif journée	5 €	6,5 €
Tarif soirée	5 €	6,5 €

Activités organisées à l'extérieur de la commune ou faisant appel à un prestataire de service

	Enfants de Baud	Enfants extérieurs
Tarif ½ journée	5 €	7 €
Tarif journée	11 €	13 €
Tarif soirée	11 €	13 €

Relais assistante maternelle

Rappels sur les missions du relais assistantes maternelles

La mission informative est essentielle pour venir en aide aux assistantes maternelles et aux parents, pour mettre en relation l'offre et la demande et faire connaître le service... Une moyenne de 14 personnes par jour contactent le RAM...

Tous les mardis matins, sont proposées des activités pour les assistantes maternelles agréées et les enfants qu'elles gardent. Ces activités ont lieu un mardi sur deux au relais à Baud, un mardi sur 2 dans une autre commune (salle polyvalente de Guénin, salle polyvalente de St Barthélémy ou bibliothèque de Pluméliau), la plupart sont sur inscription.

Depuis juin 2006, les enfants et les assistantes maternelles ont chanté, dansé, peint, modelé, découpé, collé, mais aussi écouté des histoires.. Les assistantes maternelles ont fabriqué des instruments de musique, sont venues écouter une nutritionniste parler de l'alimentation des enfants.. L'année 2007 sera en plus sportive avec la mise en place d'ateliers de psychomotricité..



Le relais n'exerce aucun contrôle sur l'activité des professionnel(le)s en charge de l'enfant, sa fréquentation est basée sur le volontariat. Les activités proposées par le relais favorisent les échanges, le partage d'expérience, interrogent les pratiques professionnelles, sensibilisent au besoin de formation et participent à la construction de l'identité professionnelle.

Informations pratiques : Au relais de Baud, 4 rue de Botkermarrec

Sur RDV les mardis de 13h à 17h et les jeudis de 9h à 12h

Sans RDV les jeudis de 13h à 17h

Dans les mairies de Guénin, St Barthélémy, Pluméliau

Accueil sur rendez-vous (rdv à prendre au 02.97.51.02.19)

Marlène CRUNELLE responsable du relais assistantes maternelles

Tél : 02 97 51 02 19 (répondeur) Courriel : ram@mairie-baud.fr

Le relais est né de la volonté des communes de Baud, Guénin, St Barthélémy et Pluméliau de vous offrir un service adapté à vos besoins

Le relais est un service public, gratuit et ouvert à tous

Service jeunesse

Ouverture du « 5/7 »

Depuis quelques jours, le service jeunesse, dont le local est situé au 04 rue de Botkermarrec, accueille les jeunes tous les mardi et vendredi de 17h00 à 19h00.

L'objectif de cette ouverture est de créer un espace sur la commune où les jeunes peuvent se rencontrer, échanger, ou tout simplement se divertir après les cours.

Des jeux sont à leur disposition, baby foot, fléchettes électroniques, jeux de société et le tout dans une ambiance musicale.

L'accès à cette structure est libre et sans inscription, à partir de 12 ans ou scolarisé à partir de la 6^{ème}.

Pour tout renseignements, vous pouvez contacter ou rencontrer l'animateur **Philippe CARUSSI** au **Service Jeunesse**, 04 rue de Botkermarrec 56150 BAUD - tél. 02 97 08 05 30, service-jeunesse@mairie-baud.fr



Bibliothèque municipale

Petits résumés sur les animations qui se sont succédées à la bibliothèque lors de ce second semestre

La rentrée scolaire a débuté avec l'exposition du jeune **Jérémy LE CARRET**. 16 toiles réalisées à la peinture à l'huile sont venues agrémenter les murs de la bibliothèque pendant tout le mois de septembre.

Les bébés bouquineurs ont effectué eux aussi leur rentrée avec la reprise des séances de **BEBE BOUQUINE**. Celles-ci se déroulent un mardi sur trois à la bibliothèque. Comptines, jeux de doigts, raconte-tapis, Kamishibaï et histoires courtes sont au programme et permettent aux enfants de découvrir, dès le plus jeune âge, le monde de la lecture et des livres. Ce sont généralement une vingtaine de bambins de moins de 3 ans qui viennent assister à ces séances avec les assistantes maternelles de l'association **RIBAMBELLE** ou de leurs parents. Séances ouvertes à tous.

En octobre, la peinture a laissé place à la photographie avec une exposition insolite réalisée par **James EVEILLARD** sur le thème des châteaux d'eau.



La bibliothèque municipale vient de s'équiper d'un **nouveau système informatique (Agate-Amandine)**, qui permet notamment d'interroger le catalogue directement sur Internet. Il sera possible également de consulter son compte à distance avec un mot de passe et de voir sa fiche d'inscription. Ce système sera accessible depuis le site de la ville de Baud. Pour profiter de ce nouveau service, en faire la demande lors de votre prochain passage à la

Le mois de novembre fut marqué par **LIRE EN FETE**. La bibliothèque a participé à cette manifestation nationale en proposant quatre animations en relation avec le thème proposé : maisons, cabanes et autres logis.



D'abord avec l'exposition « **Les 3 petits cochons** » destinée aux enfants de 4 à 6 ans. Un ensemble de petites animations (puzzle, jeux sur panneaux magnétiques, textes à trous, séquence d'images ...) permettaient aux enfants de monter la maison en briques, de reconstruire l'histoire et de s'amuser avec les trois gros cochons en papier mâché.

Ensuite avec le jeu « **VITALABRI** » qui s'adressait à des enfants de 5 à 6 ans. Ce jeu conçu par la médiathèque départementale du Morbihan, consistait à rentrer tous les personnages avant que la pluie ne tombe. Ce jeu avait pour objectif d'encourager les enfants à manipuler de nombreux livres, à découvrir des livres qu'ils n'auraient pas forcément choisis, à leur donner envie d'aller plus loin et de permettre aux enfants de faire un choix de livres en suivant une consigne, d'argumenter leur choix....

bibliothèque. Il vous sera demandé votre adresse mèl afin d'activer votre compte personnel.

L'Ouest en Mémoire, une banque d'archives audiovisuelles conçue par l'INA (Institut National de l'Audiovisuel), retraçant l'histoire de la Bretagne et des Pays de Loire depuis la seconde guerre mondiale, est consultable en expérimentation sur les ordinateurs de la bibliothèque depuis décembre 2006.

Puis avec une conférence-débat sur « Tout ce que vous avez voulu savoir sur les maisons en bois sans jamais oser le demander... » animée par Messieurs **Yannick LE ROY** (Architecte) et **Yvon LE CLAINCHE** (Propriétaire d'une maison en bois).

Une quatrième animation est toujours en cours avec la réalisation de constructions élaborées par les enfants des écoles de Baud. Une exposition rassemblant l'ensemble des travaux est programmée pour fin mai.

L'année 2006 s'est terminée par une exposition de mobilier et de décoration en acier réalisée par **Valérie CAIL**.



Bibliothèque municipale de Baud

Rue d'Auray 56150 BAUD
Tél. 02 97 51 13 19
www.mairie-baud.fr - bm@mairie-baud.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 13 h 30 à 17h30
Mercredi : 10h à 12h30 et 14h à 18h
Jedi : 17h à 19h (vacances: 14h à 19h)
Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Le **Conservatoire Régional de la Carte Postale** vient de remporter un appel à projet lancé par le ministère de la Culture pour la numérisation et la mise en ligne de la collection *Nelson Cazeils*. Ce fonds de 3700 cartes postales sur le monde maritime et le littoral français, dont on peut déjà avoir un aperçu sur le site cartolis.org, sera intégralement numérisé et présenté avant la fin de l'année 2007 sur la nouvelle "mouture" du site en cours de transformation.

Groupe d'histoire du Pays de Baud

Déboires d'un voiturier à Baud

Nous sommes en l'an douze de la République, le dix messidor, c'est à dire le 1^{er} juillet 1804, à Baud, et en ces premiers jours de juillet il fait très chaud. André Louis Hémono, qui est le juge de paix du canton, se trouve déjà à huit heures du matin dans son bureau, en compagnie de Simon Dagonne, son greffier, lorsque qu'on frappe à la porte d'entrée. Son employée de maison va ouvrir et fait entrer les visiteurs qui sont trois. Immédiatement il s'aperçoit que l'un d'eux est étranger à la région, mais ce n'est pas une surprise car tous les jours le bourg est traversé par des voitures lourdement chargées qui vont ou bien reviennent du port de Lorient.

Le juge ne s'est pas trompé, l'inconnu est voiturier par terre, il vient de la commune d'Andrieu dans le Calvados. Il se nomme François Le Sage. Il est accompagné de Mathurin Morel et de Louis Merle, journalier au bourg de Baud, Le Normand transporte pour Lorient de l'huile d'olive dans une tonne, ce n'est pas son premier voyage. Il connaît bien la région et ses auberges et plus particulièrement celle où pend l'enseigne « Le Chapeau Rouge ». C'est là qu'il s'arrête à quelques lieues de Lorient. Elle est située à côté de la place au seigle, tout en haut de la rue d'Hennebont,

là où le passage est très étroit. Maintenant, c'est Julie Gillet, la patronne, car son mari, Mathurin Morel, est décédé l'an dernier. Il y a une grande écurie avec cinq chevaux, une cour derrière pour remiser sa voiture pendant la nuit, plusieurs chambres, il dormira, cette nuit, dans le cabinet du milieu, là où il y a deux lits à rideaux de serge rouge. Mais André Louis Hémono, le juge, mandé pour constater les faits va nous conter la suite.

A la demande du citoyen Le Sage, je me rends à l'auberge pour constater le dommage arrivé à la tonne, par suite d'un coulage conséquent. Arrivé sur les lieux, je demande aux citoyens Morel et Le Merle de visiter scrupuleusement la tonne marquée N°1B, N°221. Après avoir fait lever la bâche, de la voiture, nous avons trouvé la dite pièce intacte d'aucune fracture, et le plâtre des fonds en bon état et sans être vicié.

Après être entré dans la dite auberge, j'ai sommé la maîtresse de maison de nous déclarer si pendant la nuit nul personne n'avait gardé la voiture sur laquelle la dite tonne était chargée. A quoi elle nous a répondu que dès l'instant de l'arrivée du susdit voiturier, elle avait pour la sûreté particulière, mit pour la garde, le citoyen Pierre Daniel journalier de ce bourg, lequel

étant interrogé, nous a déclaré qu'hier vers les huit à neuf heures du soir il s'aperçut que la dite tonne d'huile coulait et que pour éviter sa perte, il avait mis sous la barrique, un plat pour y recevoir ce qui y tombait. Il nous a en outre déclaré qu'aucune voiture pendant la nuit du neuf au dix du présent n'avait atteint celle du dit voiturier.

Ayant nous même visité la dite tonne, avons reconnu que le coulage n'était occasionné que par suite des chaleurs excessives dont le voiturier ne peut être garanti.

Pourquoi, nous, juge de paix susdit, avons sur la réquisition du dit François Le Sage dressé le présent procès verbal de visite pour lui servir et valoir, ce que de raison et lui avoir délivré expédition du présent et ont signé avec nous les dits Le Sage, Le Merle et Morel et la veuve Morel aubergiste.

Texte recueilli lors des recherches du Groupe d'histoire du Pays de Baud. Cette section de l'Association culturelle de Baud se réunit chaque deuxième lundi du mois, de 10 h à 12 h au centre social de Baud, rue de Pont-Augan, et organise une sortie le quatrième lundi, généralement l'après-midi.

La revue du Groupe d'histoire du Pays de Baud

C'est avec beaucoup de plaisir que le Groupe d'histoire publie le premier numéro d' « Histoire et Patrimoine du Pays de Baud », résultat des recherches des adhérents depuis plusieurs mois.

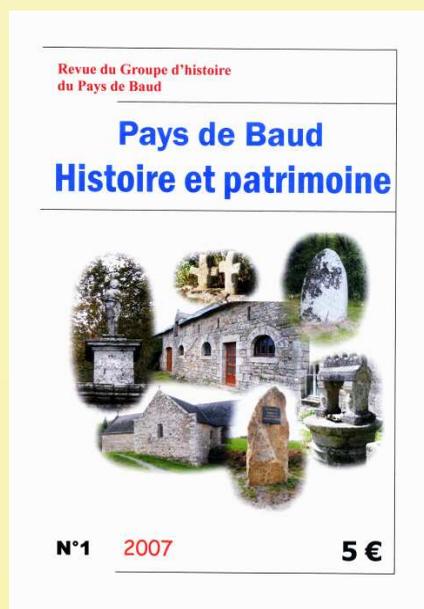
On y trouvera des articles concernant non seulement les monuments et les lieux particulièrement intéressants mais également les personnages qui ont marqué notre histoire locale ainsi que des faits de société.

Renseignements ou commandes :

Daniel Cheyrouze, tél. 02 97 39 02 94, Josiane Laurent, tél. 02 97 39 50 59 ou Jean-François Nicolas, tél. 02 97 51 03 06. La revue est également disponible au Studio Yann, rue Saint-Yves.

SOMMAIRE

*Présentation du Groupe d'Histoire
Rues de Baud : Jean Morvan
Les loges de Coët-Coët
Les brigands de Camors
Restauration d'une fontaine par le groupe d'histoire
Témoignage sur la bataille de Kervemen
Extrait du registre des arrêtés du maire de Baud du 28 mars 1889
Visite de la chapelle Saint-Julien Baud à la fin de l'Ancien Régime (1774-1789)
La photo mystère
La chapelle du cloître ou Sainte-Anne
Création de la commune de Saint-Barthélemy*



Association Lopuscoal

Jusqu'à l'année passée, la chapelle Saint-Cado de Lopuscoal (Baud) ouvrait ses portes au public principalement lors du pardon traditionnel en septembre.



Afin de s'adresser à un public plus large, l'idée est venue d'allier la mise en valeur du patrimoine local et la découverte de la musique traditionnelle. Dans cet esprit, des concerts ont déjà été organisés en 2005. Constatant le succès remporté, un cadre associatif a été donné à ce projet. De là est née l'association Lopuscoal en décembre 2005.

Une programmation riche et de grande qualité a été proposée sur la saison 2006 :

- le 31/03 : Ronan Le Bars et Nicolas Quémener (uillean pipes et guitare)
- le 12/05 : Yannig Alory et Antonin Volson (flûte traversière et percussions)
- le 02/06 : Audrey Le Jossec et Nicolas Quémener (accordéons et guitare)

- le 18/07 : Gerry O'Connor et Gilles Le Bigot (violon et guitare)
- le 27/07 : Imosima (accordéon, guitare et contrebasse)
- le 10/08 : Fileuses de Nuit (trio de harpes celtiques)
- le 08/09 : Guichen (guitare, accordéon et basse)
- le 29/09 : Gerry O'Connor et Gilles Le Bigot (violon et guitare)

Habités aux grandes scènes bretonnes, nationales et internationales, les musiciens ont répondu présents à l'invitation, séduits par ce lieu intimiste. Plaisir de jouer en acoustique et convivialité enchantent musiciens et public.



Pouvant accueillir 80 personnes, la chapelle Saint Cado a, à chaque fois, réuni amateurs de musique traditionnelle et voisins néophytes.

Pour un prix raisonnable, le public apprécie la musique offerte par des musiciens confirmés. Tous se retrouvent à la fin du concert pour échanger leurs impressions.

La saison 2006 à peine achevée, l'association s'attèle déjà à la **programmation 2007 qui s'annonce d'aussi bonne qualité:**

- **le 22/04/07** : Soïg Sibénil (guitare)
- **le 11/05/07** : Dizano Trio (Gilles Le Bigot à la guitare, Franck Fagon à la clarinette et Loïg Troël à l'accordéon diatonique)
- **le 25/05/07** : Jean-Michel Veillon (flûte traversière) et Jamie McMenemy (bouzouki, chant)
- **le 15/06/07** : Roland Brou (chant) et Patrick Couton (guitare)

Autres dates à préciser:

- Jacky Molard (violon) et Jannick Martin (accordéon diatonique)
- Guichen (voir plus haut)
- Dominique Molard (percussions)

La chapelle accueillera, dès le printemps prochain, habitués et nouveaux venus. Pour recevoir la programmation, chacun peut envoyer un mail à l'adresse ci-dessous.

L'association créée il y a tout juste un an recherche des partenaires financiers locaux pour soutenir son activité.

Pour tous renseignements, merci de contacter la présidente au 06 78 22 61 81 ou d'envoyer un mail à asso.loposcoal@yahoo.fr

Karaté Club Celtic

Les licenciés du **Karaté club Celtic** ont reçu le Samedi 6 Janvier un cadeau qui restera certainement gravé dans leur souvenir pour très longtemps. Ils ont en effet été invités à participer, à la salle du Scaouët, à Baud à un stage animé par **Julien DUPONT**, membre de l'équipe de France, qui vient d'inscrire un nouveau titre à son palmarès en Octobre 2006, en devenant Vice-Champion du Monde par équipe Kata, chorégraphie de combat.

Julien DUPONT est venu à Baud à l'invitation de **Christophe Colignon**,

professeur 3ème Dan, avec qui il a suivi quelques saisons d'entraînement au club de Nanteuil-les-Meaux. Après avoir dispensé un entraînement aux jeunes de Baud et Pluvigner d'abord, puis aux adultes, Julien DUPONT a partagé un gouter avec ses jeunes admirateurs, à qui il n'a pas manqué de signer de précieux autographes.

Le Karaté Club Celtic connaît un réel essor, avec soixante-dix adhérents de Baud et Pluvigner. Dix-huit licenciés ont participé aux 3 championnats départementaux du début de saison, dont quatorze sont revenus médaillés.



Les cours ont lieu le Mardi de 17h30 à 20h15, et le jeudi de 17h00 à 21h30. Renseignements auprès de Mme MATHIEU au 02 97 39 77 15.

Formation à la lutte contre les taupes

Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes voire nuisibles. Il peut donc être parfois nécessaire de lutter, mais comment faire ?

Dans le cadre de la lutte collective contre les taupes organisé dans le département, la FEMODEC (Fédération Morbihanaise de Défense contre les Ennemis des Cultures) propose dans chaque commune deux actions complémentaires :

- ♦ une distribution de produits, à un prix préférentiel, dans le cadre d'un Arrêté municipal,
- ♦ une formation détaillée ci-dessous.

Objectifs de la formation:

Sur une demi-journée (après-midi), acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter chez soi d'une manière autonome et efficace.

Contenu:

- La taupe (biologie, mode de vie...)
- Les moyens de lutte (piégeage, lutte chimique)
- Application pratique sur le terrain

Coût:

15 € par personne (règlement le jour de la formation)

Intervenant:

Technicien FEMODEC et piègeur agréé.

Plusieurs journées seront organisées entre le 15 avril et le 15 juin 2007.

Inscrivez-vous dès à présent auprès de votre Mairie où des tracts sont disponibles. Les lieux des formations sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation : parlez-en autour de vous.



Fédération Morbihanaise de Défense
Contre les Ennemis des Cultures
6, Avenue Edgar Degas - BP 110
56003 VANNES CEDEX

Tél 02 97 63 09 09 femodec@gds56.asso.fr

Deux semaines avant la journée de formation, vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de la formation.

POUR L'ENSEMBLE DE CETTE ACTION CONTRE LES TAUPES, CONSULTEZ VOTRE MAIRIE.

Les chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires du pin et du chêne sont présentes dans le Morbihan et les conséquences sont diverses :

- **Santé publique** : allergies, démangeaisons, oedème chez l'homme
- **Santé animale** : Nécrose de la langue (chien et chat)
- **Défoliation** des pins et des chênes contaminés

Que faire ou ne pas faire !

La chenille Processionnaire du pin



Actuellement on voit des chenilles qui sont en **procession** : **attention DANGER** pour les humains et les animaux, **risque d'urtication importante**.

Que faire maintenant ? Eviter de les toucher, elles s'enterrent dans le sol pour se nymphoser (durée quelques semaines). Le traitement biologique à cette époque est inefficace.

A ne pas faire : Les ramasser sans protection (lunettes, gants,...), les traiter chimiquement au sol sans les ramasser car même mortes sur le sol, elles gardent leurs propriétés urticantes.

Que faire plus tard ? Pensez à vous inscrire durant l'été pour le traitement biologique préventif d'automne. *Consultez votre mairie où des bulletins d'inscriptions FEMODEC seront disponibles à partir du mois de mai. Les tarifs d'intervention vous seront communiqués avant le traitement.*

NB : L'échenillage d'automne (moyen mécanique) est également possible tout en prenant les précautions nécessaires pour éviter les urtications.

La chenille Processionnaire du chêne



Actuellement, on ne voit rien (les chenilles passent l'hiver sous forme d'œufs).

Plus tard, au début du printemps, les chenilles seront en procession dans les arbres et au sol. Puis, elles vont se nymphoser (gros nids sous les branches charpentières ou sur les troncs à la fin du printemps).

Attention à partir de mai, **DANGER** : les chenilles deviennent très urticantes et le traitement biologique à ce stade larvaire (5e stade) est inefficace.

Que faire à ce moment là ? Eviter d'aller sous les chênes et en aucun cas enlever les nids sans prendre les précautions nécessaires pour éviter les urtications qui sont plus fortes que celles du pin. (En dernier recours, le faire faire éventuellement par un professionnel : paysagiste,...)

Que faire maintenant ? Un traitement biologique préventif au début du printemps (Avril ou mai). *Pour cela, il faut s'inscrire auprès de votre mairie où des bulletins d'inscriptions FEMODEC sont disponibles. Les tarifs d'intervention vous seront communiqués avant le traitement.*

Armée de terre

Premier recruteur national, l'armée de terre recrutera 12 550 jeunes français en 2007 dont :

- 10 800 militaires du rang
- 1 500 sous-officiers
- 250 Officiers

Cette année, pour le recrutement des sous-officiers, l'armée de terre oriente ses recherches vers les métiers de :

- l'informatique,
- la télécommunication,
- la mécanique,
- la restauration collective,
- la finance,
- du bâtiment, ...



L'armée de terre offre bien plus qu'un métier. Être militaire, c'est avant tout un style de vie particulier, des valeurs communes (solidarité, esprit d'équipe, ...). Disponibles et mobiles, les personnels recrutés sont d'abord des soldats prêts à s'investir en tous lieux et à tout moment. Le choix de cet engagement apporte à tous, la possibilité de se réaliser au sein d'un cadre dynamique, non routinier et fondé sur des valeurs humaines fortes.

Vous pouvez me joindre au CIRAT de VANNES au 02 97 68 53 52 pour tout renseignement sur le recrutement de l'armée de terre ou lors de ma permanence tous les mercredis de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 – 28 bis, quai des Indes - 56100 LORIENT.

Adjudant-chef LOTHORE
responsable du secteur de LORIENT

cirat-vannes@rt-no.terre.defense.gouv.fr
Site: www.recrutement.defense.gouv.fr

VANNES	Le lundi Du mardi au jeudi Le vendredi	13h à 17h00 9h à 12h - 13h à 17h 9h à 12h
LORIENT B.I.C.M 28 bis, quai des Indes	Tous les mercredis	9h à 12h 14h à 16h30
PONTIVY C.I.O. 127, rue Nationale	Deuxième, troisième et quatrième mercredi du mois	14h à 16h
PLOERMEL C.I.O. 9, rue du Val	Deuxième et troisième mercredi du mois	10h à 12h
PLOERMEL mission locale 9, rue du Val	Quatrième mercredi du mois	10h à 12h
MAURON mairie	Tous les troisièmes mercredi du mois	10h à 12h
ALLAIRE mairie	Tous les premiers mercredi du mois	10h à 12h
LA ROCHE-BERNARD mairie	Tous les premiers mercredi du mois	14h à 16h



L'Armée de l'Air assure une permanence au CIRAT les 2^e et 4^e mercredis de 09h00 à 12h00.

La Marine Nationale assure une permanence au CIRAT tous les mercredis de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

HALDE

LA HALDE POUR PLUS D'ÉGALITÉ

- La HALDE agit avec d'autres pour prévenir et sanctionner les discriminations.
- Elle réalise des tests de discrimination pour chasser les mauvaises pratiques.
- Elle fait connaître les bonnes pratiques qui lui sont signalées.
- Elle présente des mesures pour établir plus d'égalité dans l'emploi, dans le logement, dans l'éducation...
- Elle recommande des modifications législatives ou réglementaires.

**SI VOUS SOUHAITEZ AGIR
CONTRE LES DISCRIMINATIONS
ET POUR L'ÉGALITÉ, CONTACTEZ
-NOUS!**

→ Votre enfant n'a pas pu être inscrit à l'école parce qu'il est **handicapé**.

→ Votre candidature a été rejetée en raison de votre âge ou de votre **apparence physique**.

→ L'agence a refusé de vous faire visiter un appartement en raison de votre **origine**.

→ Vous avez été victime de harcèlement au travail parce que vous êtes **homosexuel(le)**.

→ Vous n'avez pas eu votre promotion parce que vous êtes **délégué(e) syndical(e)**.

→ Vous avez été **malade** et vous ne pouvez pas retrouver votre travail.

**SI VOUS ÊTES VICTIME D'UNE
DISCRIMINATION, SAISISSEZ LA
HALDE**

→ LA HALDE peut exiger des documents et des preuves que vous n'avez pas pu obtenir d'un employeur, d'une administration...

→ Elle peut aller vérifier sur place et entendre des témoins.

→ Elle peut organiser une médiation pour trouver un accord ou saisir le procureur de la République en cas de discrimination avérée.

→ Elle peut demander une indemnisation, proposer une amende à celui qui vous a discriminé et déclencher un procès en cas de refus.

→ Elle vous conseille et peut intervenir devant le juge si vous décidez d'aller au tribunal.

→ Elle peut rendre publique une pratique de discrimination.

HALDE

Haute Autorité de Lutte
contre les Discriminations
et pour l'Égalité

08 1000 5000

www.halde.fr



Communauté de Communes du Pays de Baud

La **Communauté de Communes du Pays de BAUD** connaîtra en 2007 trois événements majeurs. Dans le domaine de l'environnement, les citoyens auront également la possibilité de disposer de composteurs.

1 - L'intégration des services de la Communauté de Communes du Pays de BAUD dans la Maison du développement économique - chemin de Kermarec à BAUD.

Communauté de Communes du Pays de BAUD
Maison du développement économique
chemin de Kermarec
BP 3556150 BAUD
02 97 39 17 09 - Fax 02 97 39 05 27
Heures d'ouverture :
lundi au vendredi de 9h00-12h00
et de 14h00-17h00



Cet équipement regroupera début 2007, à la sortie de la ville de BAUD en direction de PONTIVY, les services de la Communauté de Communes du Pays de BAUD ainsi que différents partenaires qui œuvrent dans les domaines de l'emploi et du développement économique:

- ANPE
- ASSÉDIC (consultation Internet)
- mission locale
- chargé d'insertion professionnel du conseil général du Morbihan
- chambres consulaires (CCI, chambres des métiers, chambre d'agriculture)
- entreprises
- groupement d'employeurs
- plateforme d'initiative locale
- union des commerçants

Ainsi, tous les publics pourront obtenir les informations souhaitées et rencontrer au cours des permanences les représentants des différents organismes.

Les coordonnées téléphoniques de la **Communauté de Communes du Pays de BAUD** ne seront pas modifiées, seules les coordonnées postales changeront.

Une inauguration de l'équipement est prévue au printemps 2007 en même temps que celle de la zone d'activités QUALIPARC Ty-Er-Douar – Le Douarin. Ce sera également l'occasion de fêter les 10 ans de la Communauté de Communes du Pays de BAUD.

2 - La création d'un Centre Inter-communal d'Action Sociale (C.I.A.S.)

Les six communes du Pays de BAUD ont décidé de créer un C.I.A.S. à compter du 1^{er} mai 2007 afin de mutualiser les services d'aide à domicile des personnes âgées gérés actuellement par chaque C.C.A.S. Ce regroupement permettra de renforcer la professionnalisation du service

grâce à la formation des agents et à l'utilisation des techniques modernes de gestion. La gestion administrative sera effectuée depuis la nouvelle MAISON DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et chaque utilisateur du service recevra une information individuelle.

3 - Le lancement des études pour la réalisation de la MAISON DES ARTS au Scaouët à BAUD

La Communauté de Communes du Pays de BAUD construira un nouvel équipement sur le site du complexe du Scaouët à BAUD. Il s'agit de la MAISON DES ARTS qui regroupera différentes activités artistiques et culturelles :

- L'école de musique du Pays de BAUD
 - La danse
 - Le théâtre
 - Les arts plastiques et visuels
- Les études seront lancées début 2007 et la construction doit être réalisée sur les exercices 2008-2009.

4 - Environnement : Mise à disposition de composteurs.

La commission environnement a décidé de mettre gratuitement à la disposition de la population en 2007 des composteurs afin de réduire le volume des déchets verts. À partir du coupon joint, vous pouvez nous répondre si vous êtes intéressé pour recevoir un composteur à votre domicile. Pour de plus amples informations, Monsieur Didier NOGUES, responsable des services techniques de la Communauté de Communes est à votre disposition au 02 97 51 13 30.

✂

A retourner rapidement à :
Communauté de Communes du Pays de BAUD
Chemin de Kermarec
BP 35
56150 BAUD

NOM et Prénom:.....
Adresse (complète):.....
Téléphone:.....
COMMUNE:.....

Souhaite disposer d'un composteur de déchets



Association ATES

Association Travail Emploi Solidarité

L'association met des demandeurs d'emploi à disposition dans divers domaines :

- ▶ Ménage
- ▶ Repassage
- ▶ Garde d'enfants (+ 3 ans)
- ▶ Couture
- ▶ Entretien des espaces verts
- ▶ Petites manutentions (déménagement, montage de meubles, ...)
- ▶ Petit bricolage
- ▶ Travaux de peinture / tapisserie

Elle intervient auprès des **particuliers** mais aussi les **collectivités, entreprises, professions libérales, artisans,**

commerçants, associations...

L'association se charge de toutes les démarches administratives : déclarations URSSAF, contrat de travail, fiche de paye, et établit une facture pour le client (possibilité de payer avec les CESU : chèques emplois services universels).

Les particuliers peuvent bénéficier d'une **réduction d'impôts de 50% du montant de la prestation payée pour les emplois familiaux.**

Les demandeurs d'emploi qui sont inscrits peuvent se faire aider dans

leurs recherches d'emploi : lettres de motivation, CV, proposition d'offres d'emploi...

Adresse :

salle annexe de la mairie
rue de la Madeleine
56150 BAUD

Tél. : 02 97 08 02 58

Le mardi et le jeudi

Horaires : 8h30 -12h et 13h30 -17h
Intervention sur tout le canton de Baud

Siège :

15 rue Jullien
56300 PONTIVY

Tél : 02 97 25 15 15 du lundi au vendredi

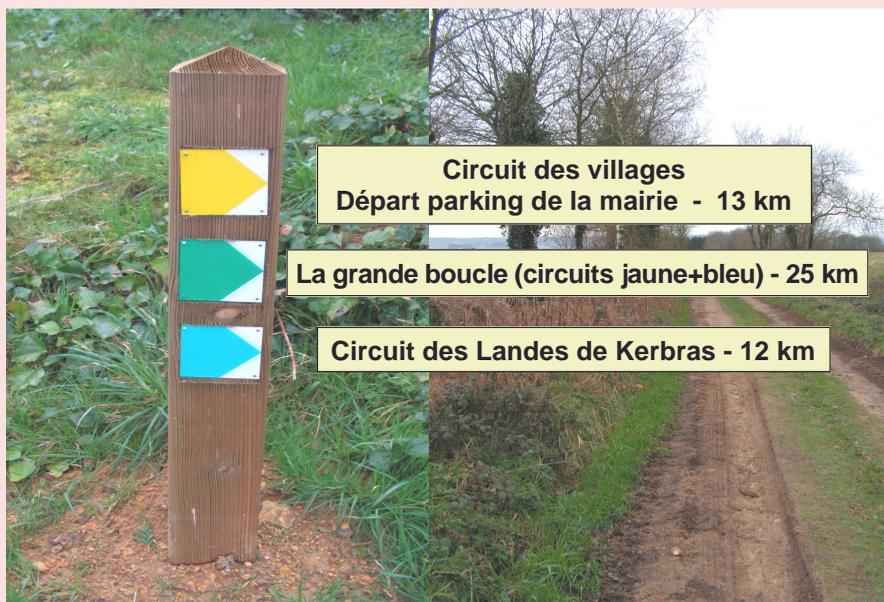
Familles d'accueil



Le centre hospitalier CHARCOT à Caudan recherche des personnes susceptibles d'accueillir à temps plein, une personne adulte handicapée psychique stabilisée. Cet accueil est organisé en partenariat avec le conseil général du Morbihan. Pour tout renseignement contacter le 02 97 02 39 98 ou 02 97 33 09 78 et adresser votre candidature à :

Madame la directrice adjointe
Gestion administrative du patient
C.H.CHARCOT
B.P.47
56854 CAUDAN Cedex

Randonneurs, marcheurs...



Deux circuits balisés par le Pays d'Accueil de la Vallée du Blavet vous invitent à la découverte de votre commune !

Découvrez
les nouveaux tarifs



Depuis septembre, le conseil général favorise les déplacements en car sur les lignes du réseau TIM avec la mise en place de :

Carte "TIM 10" à 15 €
(10 voyages)
Carte mensuelle
"TIM JEUNE"
à 32 € (- 26 ans)

BAUD est desservi par la ligne 17 "Lorient-Baud-Pontivy" et vous propose par exemple des départs vers Lorient du lundi au vendredi à 7h05, 13h35 et 17h50 et le samedi à 8h20 ou des départs vers Pontivy du lundi au vendredi à 8h35, 13h45 et 19h00 et le samedi à 9h35.

Pour tous renseignements horaires et tarifs, appelez BSA au 02.97.76.88.80

Du 1^e juillet au 31 décembre 2006

MARIAGES

Le 8 Juillet	CASSAGNE Matthieu et LE MER Sophie
Le 8 Juillet	LE GOUGUEC Didier et IBADIOUNE Violette
Le 15 Juillet	LE GOUDIVEZE Guillaume et LE GUILLANT Marilyse
Le 22 Juillet	GILLET Yann et COLLIAS Marcelle
Le 29 Juillet	COLLIAS Jacky et CHATEIGNER Christel
Le 12 Août	PICHON Christophe et LAMOURIC Marie-Noëlle
Le 12 Août	ROBINO Gildas et PELLETIER Nathalie
Le 19 Août	VITTOZ Christophe et POMMIER Jennifer
Le 26 Août	BERTHO Laurent et LE FLAO Gaele
Le 02 Septembre	LIEGE Arnaud et COJAN Anne-Laure
Le 09 Septembre	VERDIER Lilian et BELLEAU Chantal
Le 16 Septembre	VIEUX Jean-Marc et MANGEL Anne Lise
Le 28 Octobre	MOORE John et PINNER Kathleen

NAISSANCES

Le 04 Juillet	ALLAIN Yohan, kerdehel
Le 08 Juillet	CORVEC Maëilly Résidence perceval
Le 20 Juillet	POULAIN Céline, 7 rue de kérentré
Le 27 Juillet	LE THUAUT Kévin, praludec
Le 02 Août	CORDIER Gurvan kerbras
Le 14 Août	LE BOULER Eva, coët vin
Le 17 Août	GRONDA Mathéo, 13 rue mathurin henrio
Le 18 Août	THEAUDIN Clément, 8 rue de Praludec
Le 19 Août	GUHUR Julia, kKerfandan
Le 27 Août	ORJUBIN Thomas, 11 rue des primevères
Le 31 Août	LE CROLLER Katell, kerveze
Le 05 Septembre	MOUSSET Axel, Bellevue Lambel
Le 08 Septembre	ROBERT Mélène, 2 résidence perceval
Le 14 Septembre	SAMSON Inès, 21 rue de botkermarrec
Le 16 Septembre	MAINGUY Ethan, 3 rue de la madeleine
Le 18 Septembre	LE CORRE Awen, 25 résidence de kernantec
Le 23 Septembre	QUERBEL Lilian, 9 rue des jonquilles
Le 10 Octobre	LE GUYADER Tristan, 20 rimaison
Le 18 Octobre	CORROY Julia, guergouët
Le 04 Novembre	LASSALLE Margot, 19 rue de pont malo
Le 31 Octobre	KERGUEN Gaëtan, 10 rue de la vallée
Le 07 Novembre	GRAGNIC Mélanie, 14 rue des primevères
Le 09 Novembre	CHEREL-LE PABIC Guirec, torlann cranne
Le 08 Novembre	COLLET Lucas, kermestre
Le 14 Novembre	PHILIPPE Nohlan, 2 rue de coët Ligné
Le 14 Novembre	AUDIC Léa, 17 rue maréchal leclerc
Le 16 Novembre	RAMEZI Julien, 5 résidence er houët
Le 16 Novembre	LE BRIZOUAL Tina, kerpolican
Le 05 Décembre	LE FEVRE Carolane, scocello lambel
Le 05 Décembre	COLLIAS Elouan, kerfloch
Le 06 Décembre	OWEN William, Manoir de quinipily
Le 08 Décembre	LE MEN Envel, kernantec
Le 11 Décembre	GUINAND -GUENIN Arthur, kerpolican
Le 19 Décembre	DROMACQUE Maëlle, 2 impasse du four
Le 20 Décembre	DISDIER Alexandra, 12 route de locminé
Le 20 Décembre	TASDELEN David, 17 rue de pontivy
Le 21 Décembre	LE GALLO Noah, 1 B les villas de l'aurore
Le 26 Décembre	MADUREL Cassandra, saint modé



DECES

Le 04 Juillet	CROIZER Yves, 27 l'orée du bois
Le 20 Juillet	LE MESTRE Simone, kervèze
Le 28 Juillet	PORTANGUEN Mathieu, le mané
Le 03 Août	GOSMAT Mélanie, cranne
Le 07 Août	LE NARDANT Raymonde, lann vréhan
Le 07 Août	LE FALHER Pierre, 29 rue de la libération
Le 12 Août	LE GOFF Joachim, coët vin
Le 21 Août	LOTODE Pascal, Kerallain
Le 29 Août	BELLEC Léontine, 10 rue de locminé
Le 20 Août	CAMPS Laurette, 4 avenue jean moulin
Le 04 Septembre	LABESSE Jean, route de pont augan
Le 05 Septembre	FRANCOIS Louise, 5 Cité des fleurs
Le 09 Septembre	CASSINOT Xavier, impasse de la villeneuve
Le 19 Septembre	LE TOUZIC Joachim, botnoche
Le 16 Septembre	SOURIS Simone, 11 rue du glévin
Le 21 Septembre	LE PAIH Marie, kertricotte
Le 23 Septembre	DORÉ Odette, place du malberh
Le 30 Septembre	DREAN Anne, maison de retraite
Le 30 Septembre	LE HENAFF Georges, botnoche
Le 21 Octobre	KERGUEN René, 2 rue pasteur
Le 25 Octobre	LE GUILLOUX Ferdinand, 3 avenue du gourandel
Le 27 Octobre	ALAIN Jeanne, maison de retraite
Le 29 Octobre	ROLLAND Germaine, maison de retraite
Le 30 Octobre	JAFFRE Jeanne, 1 rue de pont augan
Le 26 décembre	LAMANDE valentine, rue Maréchal Leclerc
Le 30 décembre	AUDO Marie-Hélène, maison de retraite

1^e Semestre 2007

Janvier

Vendredi 5
Vendredi 12
Dimanche 14
Samedi 20
Vendredi 26
Samedi 27

Voeux du maire aux associations - salle du Scaouët
Voeux du maire au personnel communal - salle du Scaouët
Loto de la Croix Rouge
Matinée concert USEP de l'école du Centre
Apéritif d'accueil des nouveaux arrivants - salle du Scaouët
Repas du BAUD FC - salle du Scaouët

Février

Vendredi 2
Samedi 3
Samedi 3
Dimanche 18
Dimanche 25

Don du sang - Salle du Scaouët
Don du sang - Salle du Scaouët
Soirée cabaret de l'école de musique - Salle du Scaouët
Bal à papa Club des amis - Salle du Scaouët
Loto BAUD FC - Salle du Scaouët

Mars

Samedi 10
Dimanche 18
Samedi 24

Repas dansant du Baud Locminé Hand-ball - Scaouët
Trophée Jean Floch - course cycliste
Fest Noz du comité de soutien de l'école Diwan - Scaouët

Avril

Dimanche 1
Dimanche 22
Dimanche 22
Samedi 28

Loto Baud FC - Salle du Scaouët
Foire aux plantes - champ de foire
Elections présidentielles - 1^e tour
Fête des APEL - Salle du Scaouët

Mai

Mardi 1
Dimanche 6
Dimanche 13
Vendredi 18
Samedi 19
Dimanche 20

Loto école Notre Dame de Joie St Barthélémy - Scaouët
Elections présidentielles - 2^e tour
Salon de la carte postale
Don du sang - salle du Scaouët
Don du sang - salle du Scaouët
Open de Baud d'échecs - salle du Scaouët

Juin

Samedi 2
Dimanche 10
Samedi 16
Dimanche 17
Dimanche 17
Vendredi 22
Samedi 23

Fête de la bière - salle du Scaouët
Elections législatives - 1^e tour
Gala de patins à roulettes - salle du Scaouët
Elections législatives - 2^e tour
Festival Harley Davison
Fête de la musique
Kermesse des amis des écoles publiques au Scaouët

Calendrier des fêtes